

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
TROISIEME REGION MILITAIRE
CHAHID BEN BOULAIID MUSTAPHA
DIRECTION REGIONALE DES INFRASTRUCTURES MILITAIRES

MISE EN DEMEURE N°01

En vertu du contrat N° **44/2023** du **14/05/2023**, portant sur <<les travaux de réalisation de cinq (05) forages de 150 ML avec équipement y compris réservoir 60 M³ et raccordement au profit des unités à Tindouf>>, conclu d'un délai de **(15) mois, et compte tenu de ce qui suit:**

- **Retard enregistré par rapport aux délais consommés.**

Une mise en demeure N° 01 est adressée à L'Entreprise des Travaux Bâtiment <<**KERZAZI Brahim**>>, sise à Hai Gourai N° 08/Béchar, pour activer la cadence des travaux et rattraper le retard notable par le renforcement des chantiers en moyens matériels et humains et ce, au cours de huit **(08)** jours à partir de la date de publication de la présente mise en demeure à la presse nationale et au Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public.

Faute d'obtempérer à la présente, il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues conformément à la réglementation en vigueur, ainsi que l'article N° **19** du contrat relatif à la résiliation.